



## Charte de bonne utilisation de la barque de pêche de la Maison Rebière

La SEMITOUR et la Fédération de Dordogne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique ont le plaisir de vous mettre à disposition une barque et ses équipements (gilets de sauvetage, rames, dames de nage, écope, corde et poids).

La barque est amarrée au ponton situé au bord de la plage et les équipements rangés dans le petit local qui se trouve à proximité.

Avant toute utilisation de ce matériel, merci de prendre en compte les consignes suivantes :

1. Je lis et signe le contrat de mise à disposition du matériel de pêche ;
2. Je récupère la clef du local de rangement ;
3. J'ouvre la porte du local de rangement (attention, tourner la clef dans le sens antihoraire) ;
4. Je prends les équipements dans le local (deux gilets de sauvetage, deux rames avec dames de nage, une écope, un poids relié à une corde) et referme le local à clef ;
5. Je mets le gilet de sauvetage ;
6. Je charge la barque avec mon matériel de pêche et la détache du ponton (code cadenas 8473). Je laisse la chaîne amarrée au ponton en la sécurisant avec le cadenas refermé ;
7. Je m'engage à respecter le nombre maximal de personnes sur la barque, à savoir deux dont obligatoirement une personne majeure ;
8. Je pratique la pêche en respectant les autres usagers ;
9. Ma partie de pêche terminée, j'amarre la barque au ponton avec la chaîne et le cadenas en vérifiant que ce dernier est bien fermé.
10. J'ouvre le local, y range les équipements aux emplacements dédiés et le referme en vérifiant là aussi qu'il est bien fermé.

Pour toute question, vous pouvez contacter la Fédération de Dordogne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique au 05 53 06 84 20, par courriel [contact@pechedordogne.fr](mailto:contact@pechedordogne.fr) ou son technicien Florent DOHET au 06 88 76 80 85.